

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Clair-Soleil**

SÉANCE ORDINAIRE

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil, tenue le 10 décembre 2024 à 19 h, à l'École de l'Envol au salon du personnel.

Étaient présents :

Johanne Bouffard, représentante du personnel du service de garde
Mélanie Frève, enseignante
Michelle Gagnon-Poliquin, vice-présidente
Lucie Grould, parent
Nathalie Lacasse, enseignante-ortho
Isabelle Landry, enseignante
Manon Létourneau, présidente et représentante au comité de parents
Louis-Charles René, secrétaire
Joël Savoie, substitut au comité de parents
Marie-Claude Tousignant, représentante du personnel de soutien

Était absente :

Alex Hamel, substitut-parent au CE

Participait également :

Nancy Roy, directrice

Étaient observateurs :

Laura Bilodeau
Amélie Dufour
Hugo Fillion
François Leblanc
Julie Métivier
Valérie Morel
Geneviève Roberge
Ève Trépanier
Audrey-Anne Veillette

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES :
 - 1.1 Ouverture de la rencontre;
 - 1.2 Présences et vérification du quorum;
 - 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour;

- 1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024;
- 1.5 Suivis au procès-verbal;
- 1.6 Parole au public;
2. CONSULTATIONS-DÉCISIONS :
 - 2.1 Élection des officiers du CE;
 - 2.1.1 Présidence;
 - 2.1.2 Vice-présidence;
 - 2.1.3 Secrétaire;
 - 2.2 Établissement du calendrier des rencontres (proposition);
 - 2.3 Règles de régie interne du CE; (dépôt)
 - 2.4 Formation des nouveaux membres du Conseil d'établissement;
 - 2.5 Approbation de l'acte d'établissement 2024-2025 -modification;
 - 2.6 Approbation des journées pédagogiques au service de garde (décembre à juin);
 - 2.7 Approbation des activités éducatives pour les élèves selon les degrés;
3. CORRESPONDANCE
4. INFORMATIONS :
 - 4.1 Nouvelle tarification du MEES au SDG;
 - 4.2 Dénonciation d'intérêts selon l'article 70;
5. RAPPORTS :
 - 5.1 Rapport du représentant au Comité de parents;
 - 5.2 Rapport du représentant des enseignants;
 - 5.3 Rapport du représentant du service de garde;
 - 5.4 Rapport du représentant du personnel de soutien;
 - 5.5 Rapport de la direction;
6. AUTRES POINTS :
 - 6.1 _____;
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre

Madame Nancy Roy, directrice, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h.

1.2 Présences et vérification du quorum

Madame Roy vérifie les présences et confirme que le quorum est atteint.

Pour l'ouverture de la séance en attendant les élections, madame Lucie Grould se propose d'être le secrétaire pour le procès-verbal.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption doit se faire par un membre présent lors de la séance de juin.

CE-24-25-01

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Manon Létourneau, et appuyée par madame Lucie Grould, comme déposé.

Adoptée à l'unanimité.

CE-24-25-02

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024

Madame Michelle Gagnon-Poliquin, appuyé par madame Manon Létourneau propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivis au procès-verbal

Madame Nancy Roy, directrice, mentionne qu'il n'y a pas de suivi au procès-verbal du 12 juin 2024

1.6 Parole au public

- 1- Est-ce que le gymnase est accessible ? le passage prévu pour se rendre au gymnase est-il en place ?

Madame Roy mentionne que les problèmes de climatisation dans le gymnase ne sont pas résolus. L'entrepreneur est en attente de pièce pour finaliser le tout. Nous n'avons aucune date ou de semaine à indiquer pour le moment.

- 2- Le rapport des ingénieurs est-il disponible ? Lors de la rencontre de parents organisés par le CSSDN le 24 septembre, il avait été annoncé que le rapport sortirait le 15 octobre 2024. Madame Roy mentionne que le rapport devrait sortir cette semaine, nous n'avons pas de journée en particulier. Il sera transmis à l'école et aux parents. Les détails qui seront transmis ne sont pas connus. La décision reviendra sûrement au ministère par la suite.
- 3- Demande de plus de transparence dans les communications en amont et de ne pas apprendre les informations dans la Presse. Demande d'avoir un plan de communication clair jusqu'à la rentrée 2025.
- 4- Demande d'avoir un meilleur aménagement des casiers pour les élèves du préscolaire qui sont restés à Clair-Soleil, jusqu'à trois enfants partageraient leur casier à l'heure actuelle.

Madame Roy mentionne que la situation sera évaluée.

- 5- Demande concernant les journées pédagogiques :
- a. Pour les enfants du préscolaire qui passent leurs journées dans des modulaires et sans gymnase, il est demandé que les journées pédagogiques se fassent essentiellement à l'extérieur.
 - b. Demande d'une mesure d'atténuation pour les journées pédagogiques afin de regrouper l'ensemble des élèves de Clair-Soleil (du préscolaire à la 4^e année). En effet, il est difficile pour les parents de plusieurs enfants de se déplacer pour aller déposer leurs enfants lors de ces journées. Les temps de transport sont très longs. De plus, ça permettrait aux élèves de l'ensemble de l'école de se retrouver à des moments précis.
 - c. Demande de regrouper les élèves de 2^e année déplacés à l'École Dominique-Savio avec les élèves de 2^e année déplacés à l'École du Tournesol pour les journées pédagogiques. À l'heure actuelle, ces élèves sont jumelés à l'École La Ruche pour ces journées et ils ne connaissent aucun enfant. Il est demandé que cette mesure soit prise au plus vite pour regrouper les trois classes de 2^e année lors des journées pédagogiques.

Madame Roy mentionne que le tout sera étudié avec attention pour la suite de l'année scolaire.

- 6- Est-ce que la demande a été effectuée concernant l'installation de modulaires à l'École Clair-Soleil pour la rentrée 2025-2026 ?

Madame Roy mentionne que la demande a été passée par le CSSDN. Un retour est toujours prévu sur le terrain de l'École Clair-Soleil pour la rentrée 2025-2026.

- 7- Est-ce que les modulaires sont impactés par le bruit des travaux actuel sur l'École Clair-Soleil?

Madame Roy mentionne qu'il y a peu de bruit dans la situation actuelle.

- 8- Est-ce que l'enseignant d'éducation physique des élèves du préscolaire a changé ? si oui, nous aurions aimé être informés.

Madame Roy mentionne que suite à la relocalisation des élèves dans les différentes écoles, un changement d'enseignant pour les élèves du préscolaire a eu lieu.

- 9- Est-ce que tous les enfants ont accès à un gymnase ?

Madame Roy mentionne que tous les élèves ont accès à un gymnase sauf pour les élèves du préscolaire.

- 10- Est-ce que deux adultes sont présents en tout temps dans les classes du préscolaire ?

Madame Roy mentionne que la majorité du temps, deux adultes sont présents. Ce ratio est plus difficilement atteignable l'après-midi.

11- Est-ce qu'il est possible de s'organiser pour que les rencontres des enseignants ne tombent pas le même soir pour les parents qui ont des enfants dans différentes écoles ?

Madame Roy mentionne que des mesures sont prévues à cet effet. Les parents de trois enfants auront priorité pour la réservation des plages horaires. Les enseignants feront preuve de flexibilité.

12- Est-il normal que les enfants regardent la télévision au service de garde ?

Madame Roy mentionne que le temps d'écran est limité à 10-15 minutes à la fois.

13- Autobus scolaire :

a. Demande de souplesse pour les avertissements dans les autobus scolaires. Il faut savoir que désormais certains enfants passent 2 h 30 dans leur autobus par jour.

b. Retard des autobus à l'école matin et le soir à la Ruche

Madame Roy mentionne que le suivi sera fait auprès du service de transport.

2.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

2.1 Élections des officiers

Madame Nancy Roy mentionne que trois postes sont disponibles.

CE-24-25-03

Madame Manon Létourneau, appuyée par monsieur Louis-Charles René, propose madame Nancy Roy à titre de présidente d'élections.

Adoptée à l'unanimité.

2.1.1 Présidence

Monsieur Joël Savoie, appuyé par madame Michelle Gagnon-Poliquin, propose madame Manon Létourneau comme présidente.

CE-24-25-04

Madame Manon Létourneau accepte, elle est donc élue par acclamation.

2.1.2 Vice-présidence

CE-24-25-05

Madame Manon Létourneau appuyée par monsieur Joël Savoie, propose madame Michelle Gagnon-Poliquin comme vice-présidente. Madame Michelle Gagnon-Poliquin accepte et est élue par acclamation.

2.1.3 Secrétaire

CE-24-25-06

Madame Michelle Gagnon-Poliquin, appuyée par madame Manon Létourneau, propose que monsieur Louis-Charles René soit nommé comme secrétaire au conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.

Monsieur René accepte et est élu par acclamation.

Adopté à l'unanimité.

2.2 Établissement du calendrier des rencontres (proposition)

Madame Nancy Roy dépose un calendrier des rencontres pour le conseil d'établissement.

Après discussion, les rencontres se dérouleront les 28 octobre et 10 décembre 2024, 27 janvier, 24 mars, 5 mai et 2 juin 2025.

CE-24-25-07

Madame Marie-Claude Toussignant, appuyée par madame Nathalie Lacasse, propose l'adoption du calendrier des rencontres tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

Remarque : il est demandé que le calendrier des rencontres soit déposé sur le site internet de l'école.

2.3 Règles de régie interne du CE (dépôt)

Madame Nancy Roy dépose un document des règles de régie interne du Conseil d'établissement qui a été envoyé par courriel aux membres. Des modifications ont été effectuées sur le document de l'an dernier. Tous sont invités à le lire et un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

2.4 Formation des nouveaux membres du Conseil d'établissement

Madame Nancy Roy dépose un document concernant les formations obligatoires pour les nouveaux membres du conseil et mentionne que la formation doit être réalisée avant le 30 novembre 2024. Un courriel devra être envoyé par le membre du conseil pour indiquer qu'il a suivi la formation.

Les membres suivants n'ont pas encore suivi leur formation :

- Johanne Bouffard
- Mélanie Frève
- Michelle Gagnon-Poliquin
- Isabelle Landry
- Joël Savoie
- Marie-Claude Toussignant

2.5 Approbation de l'acte d'établissement -modification

Madame Nancy Roy dépose et présente l'acte d'établissement qui a été modifié à la suite de la réorganisation de la clientèle de l'école en septembre dernier. Il doit être approuvé par les membres du conseil d'établissement ce soir.

CE-24-25-08

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Gagnon-Poliquin;

II EST APPUYÉ PAR madame Mélanie Frève;

Que le conseil d'établissement approuve l'acte d'établissement, comme déposé.

Adopté à l'unanimité.

2.6 Approbation des normes et modalités 2024-2025

Madame Nancy Roy dépose et présente les normes et modalités qui ont été acceptées par le personnel enseignant de l'école pour l'année 2024-2025.

CE-24-25-09

IL EST PROPOSÉ PAR madame Manon Létourneau;

II EST APPUYÉ PAR madame Marie-Claude Toussignant;

Que le conseil d'établissement approuve les normes et modalités 2024-2025, telles que présentées.

Adopté à l'unanimité.

2.7 Approbation des journées pédagogiques au service de garde

Madame Johanne Bouffard présente les journées pédagogiques au service de garde pour la période de décembre 2024 à juin 2025, ainsi que les coûts reliés à celles-ci.

CE-24-25-10

Madame Michelle Gagnon-Poliquin appuyée par madame Nathalie Lacasse, propose l'adoption des coûts des journées pédagogiques au service de garde jusqu'au 6 janvier 2025, comme discuté.

Les prochaines journées pédagogiques seront approuvées à la prochaine rencontre, à la suite d'une demande d'avoir des mesures d'atténuation des

coûts et de regrouper l'ensemble des élèves de l'École Clair-Soleil pour les journées pédagogiques.

Adoptée à l'unanimité.

Madame Nancy Roy, directrice mentionne le départ de madame Marie-Hélène Lavallée et le nouveau rôle de madame Joanne Bouffard.

2.8 Approbation des activités éducatives pour les élèves selon les degrés

Madame Nancy Roy dépose et présente un document concernant les activités éducatives pour les élèves par degré scolaire et répond aux questions.

CE-24-25-11

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Charles René;

II EST APPUYÉ PAR madame Nathalie Lacasse;

Que le conseil d'établissement approuve les activités éducatives des élèves pour l'année scolaire 2024-2025 comme déposée.

Adoptée à l'unanimité.

Madame Isabelle Landry demande si on peut autoriser les élèves de 4^e année à marcher au-delà de la limite autorisée pour se rendre jusqu'aux Chutes-de-la-Chaudière.

CE-24-25-12

IL EST PROPOSÉ PAR madame Isabelle Landry;

II EST APPUYÉ PAR monsieur Joël Savoie;

Que le conseil d'établissement approuve la sortie des élèves de 4^e année pour se rendre aux Chutes de-la-Chaudière à pied.

3.0 CORRESPONDANCE

Madame Roy informe les membres qu'il n'y a pas eu de correspondance.

4.0 INFORMATION

4.1 Nouvelle tarification du MEES au SDG

Madame Johanne Bouffard mentionne que le tarif du service de garde est passé de 9,20 \$ à 9,50 \$.

4.2 Dénonciation d'intérêt selon l'article 70

Madame Nancy Roy, directrice, dépose un document concernant la dénonciation d'intérêts et présente celui-ci. Chaque membre recevra le document, devra le compléter et le lui remettre avant de quitter la séance ou le lui retourner à l'école par le biais de leur enfant.

5.0 RAPPORTS

5.1 Rapport du représentant au Comité de parents

Madame Manon Létourneau, représentante au comité de parents, présente son rapport.

Elle mentionne qu'ils ont eu récemment leur première rencontre le 15 octobre et que les sujets suivants ont été discuté :

- Le calendrier des conférences a été présenté.
- Un point d'information a eu lieu sur l'École Clair-Soleil.
- Plusieurs points de suivi de la dernière rencontre ont été présentés.
- Un suivi a eu lieu sur les admissions dans les écoles secondaires. Présentation du portail. (site internet à fournir par madame Létourneau)

5.2 Rapport du représentant des enseignants

Mesdames Mélanie Frève et Isabelle Landry, enseignantes, mentionnent que l'équipe est fragile et la transition n'a pas été facile. L'intégration des élèves dans leurs nouvelles écoles se déroule bien. Le manque d'information rend la situation plus complexe.

5.3 Rapport du représentant du service de garde

Madame Johanne Bouffard, représentante du service de garde, mentionne qu'elle n'a pas de point à ajouter.

5.4 Représentant du personnel de soutien

Madame Marie-Claude Tousignant mentionne qu'il y a des ajustements, mais que tout se place.

5.5 Rapport de la direction

Madame Nancy Roy mentionne que son rôle a évolué à la suite de la réorganisation et la fermeture de l'école. Elle s'occupe plus précisément des écoles suivantes : Clair-Soleil, l'Odysée, et le Grand-Voilier. Madame Marie-Claude Nolin s'occupe de la Ruche, du Tournesol et Dominique-Savio. D'autre part, monsieur Étienne Guay prévoit de faire un spectacle de Noël avec l'ensemble des enfants de l'école du préscolaire à la 5^e année.

6.0 Autres points

Aucun point n'est ajouté.

7.0 Levée de l'Assemblée

CE-24-25-13

La levée de l'Assemblée est proposée par madame Mélanie Frève, appuyée par madame Nathalie Lacasse à 21 h 33.

Adoptée à l'unanimité.

Manon Létourneau
Présidente

Nancy Roy
Directrice